



3^{ème} degré général de qualification

5^e année

Professeur : B. Pigeon

Année scolaire : 2026/2027

1. Objectifs

Les mathématiques sont scientifiques :

- elles identifient des objets géométriques, des grandeurs, des nombres et des lois statistiques ;
- elles construisent des outils pour permettre de représenter le réel : un schéma, une équation, un concept, une définition, un modèle, une fonction ;

Les mathématiques sont scolaires :

- elles forment une approche du réel liée à un ensemble de connaissances et de compétences construites en fonction des mathématiques scientifiques ;
- elles sont également structurées autour d'un enseignement et en fonction de ses finalités sociétales.

2. Compétences

Le cours de mathématiques du 3^e degré vise à développer l'autonomie de l'élève.

Les matières sont vues dans des contextes suffisamment larges pour que l'élève puisse prendre des initiatives, développer de multiples compétences, mobiliser dans d'autres disciplines les ressources développées et développer l'esprit critique.

Le cours de mathématiques du 3^e degré de qualification technique a pour but d'approfondir les aspects de base, à dépasser les niveaux d'abstraction déjà atteints afin de préparer l'élève à pratiquer une citoyenneté responsable, à s'insérer dans la vie sociale et culturelle, à suivre des formations professionnelles dans le cadre du métier qu'il a choisi.

Dans la mesure du possible, l'utilisation de l'outil informatique sera privilégié.

Afin de développer ces compétences, l'élève met en place 3 processus différents qui seront évalués :

- **Connaître** : Construire et expliciter des ressources (30 %);
- **Appliquer** : Mobiliser des acquis identifiés (40 %);
- **Transférer** : Mobiliser des acquis en autonomie (30 %).

3. Savoirs

Périodes	Thème (UAA)	Modules	Pondération au sein du thème
Septembre		Rappels : Nombres et arrondis	
Septembre à décembre (20 périodes)	Fonctions	Approche graphique d'une fonction	50 % + 50 %
Janvier à mars (18 périodes)	Statistiques	Statistiques à une variable	50 %
Avril à juin (16 périodes)		Statistiques à deux variables	50 %

4. Évaluations

Évaluations formatives

Tout au long de l'année, l'élève aura la possibilité de tester l'évolution de son apprentissage.

Ces évaluations formatives prendront 3 formes différentes :

- devoirs et préparation à domicile
- interrogation à cahier ouvert
- interrogation à cahier fermé

Ces évaluations seront formatives.

Évaluations sommatives

Les évaluations sommatives se feront au fur et à mesure de l'apprentissage des thèmes.

La pondération au sein d'une évaluation est reprise au point « Compétences ».

La pondération de chaque évaluation au sein d'un thème est reprise dans le tableau « Savoirs »¹.

Un thème sera non-acquis (NA), si la pondération est strictement inférieure à 50 %.

Sauf circonstances exceptionnelles, toutes les évaluations sommatives doivent être présentées. En cas d'absence justifiée, l'élève aura la possibilité de repasser son évaluation un mercredi après-midi.

Les deux thèmes devront être acquis pour que en fin d'année l'ensemble du cours soit « Acquis ».

Toute **tentative de fraude** (« copions », copiage de son voisin, utilisation du GSM...) entraînera **l'annulation de l'ensemble de l'évaluation.**

5. Communication

Le professeur reste disponible pour toutes questions à l'adresse b.pigeon@teacher.csdmedu.be (adresse fournie par l'école). **Le mail sera le moyen de communication électronique exclusif** (et non la messagerie Teams ou autres). Le professeur s'engage à répondre dans les 48 heures. L'adresse mail de l'élève sera demandée en début d'année quelle soit celle fournie par l'école ou non. A charge de l'élève d'informer le professeur en cas de changement d'adresse mail.

L'ensemble des documents fournis (support écrits, diagramme, photographies, vidéos) seront disponibles à l'adresse : <https://csdmedu.phyllum.be/5EQ/Math/>.

1 Un « + » signifie une scission en plusieurs évaluations.

6. Les critères de réussite

L'ensemble des enseignants de l'école adhère à des critères généraux définis collégialement. Ainsi, « Toute production est évaluée sur la base de certains critères :

- ◆ La **cohérence** et la **pertinence** : la production (= la réponse) est-elle logique et intelligente ?
- ◆ La **langue** : la production est-elle exprimée correctement ?
- ◆ La **présentation** : le support de la production est-il soigné ?
- ◆ La **précision** : la production comporte-t-elle des détails ?
- ◆ **L'autonomie** : la production marque-t-elle des démarches personnelles ?

7. Matériel requis

L'élève a besoin de **bics de différentes couleurs**, d'une latte graduée, d'une **équerre aristo**, d'un **classeur A4 séparé**, d'un bloc de feuille A4 et d'une **calculatrice scientifique**. L'élève est tenu d'apporter l'ensemble de ses notes et des feuilles distribuées, ainsi que de toutes ses évaluations. Le professeur peut vérifier, à tout moment, l'ordre et l'état du cours de l'élève.

8. Utilisation de smartphone

Conformément du décret du 13 mars 2025, l'utilisation du smartphone ou de tout appareil connecté sera totalement prohibé durant les cours, même utilisé comme calculatrice ou horloge.

S'il en dispose, l'élève veillera à ce qu'il soit éteint et dans son sac (en tous les cas non-visible du professeur).

9. Absence

En cas d'absence, l'élève est tenu de **s'informer dans les plus brefs délais** de la matière vue **avant le cours**, de photocopier les éventuelles feuilles fournies aux cours et de se mettre à jour.

En cas d'absence à une évaluation sommative, des évaluations de repassage seront organisées fin mai le mercredi après-midi.

10. Remédiation

En cas de difficultés, même en l'absence d'échec, des **explications doivent être demandées**, celles-ci pourront alors être individualisées et données hors des heures de cours (récréation, temps de midi, après 16h30).

Signatures

Élève

Responsable légal de l'élève

Professeur